



Bientôt titulaire
d'un BTS
électrotechnique ?

CNR

Rejoignez CNR, 1^{er} producteur français d'énergie 100 % renouvelable

Formation en alternance pour intégrer le métier de: Technicien (ne) d'exploitation en aménagement hydroélectrique en CDI*

Préalable

- Avoir validé un BTS électrotechnique ou un DUT GEII,
- Avoir un intérêt pour l'industrie et les énergies renouvelables.

Conditions

- Être attiré(e) par une formation en alternance, complémentaire au BTS, destinée aux métiers de la maintenance dans le domaine de la production hydroélectrique,
- Être ouvert (e) au domaine mécanique et avoir acquis, avec intérêt, les enseignements électrotechniques du BTS.

Objectifs

Accompagné(e) de son tuteur CNR, l'apprenant intègre un parcours qui allie :

- À l'école, des formations professionnalisantes animées par un partenaire spécialisé dans les domaines de l'électromécanique et de la maintenance,
- À CNR, des apprentissages pratiques en lien avec le métier,
- À CNR, des formations spécifiques en hydroélectricité délivrées par des salariés experts,

dans l'objectif d'intégrer, à l'issue du parcours, le métier de Technicien (ne) d'exploitation en CDI*.

Durée

Démarrage en novembre pour 1 an

Rythme alterné : 2 à 3 semaines en entreprise pour 2 semaines à l'école

*** CDI : sous réserve de réussite du parcours et de l'obtention de la certification Technicien (ne) Supérieur en Maintenance Industrielle.**

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :

Adel ERRABAI – a.errabai@cnr.tm.fr

L'énergie au coeur des territoires

L'énergie est notre avenir, économisons-la !